

DECISION MUNICIPALE n° D20250122-005

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Musée	
	Matière	9.1	Autres domaines de compétences – autres domaines de compétences des communes
Objet	Fermeture de la crèche familiale et du multi-accueil		
Dates	Crèche familiale : les 17/02 et 16/06/2025 Multi-accueil : les 24/03 et 23/06/2025		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Considérant la nécessité de fermer la crèche familiale et le multi-accueil à l'occasion des journées pédagogiques ;

Décide,

Article 1 : A l'occasion des journées pédagogiques :

- La crèche familiale sera fermée toute la journée les 17 février et 16 juin 2025 ;
- Le multi accueil sera fermé toute la journée les 24 mars et 23 juin 2025.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 22 janvier 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE